



Pension alimentaire non versée

Par **Ianino**, le **03/07/2009** à **15:13**

BonjourrrrrDepuis Janvier 2009,ma mère m'a mise à la porte .J'ai effectué des démarches auprès de mon avocate qui a abouti sur une pension alimentaire a me verser.rnMais à ce jour,je ne perçois toujours rien.rnj'ai 21 ans sans ressources donc A qui dois-je m'adresser car je ne peux rien percevoir des allocations familiales?comment faire pour percevoir ma pension afin que je puisse vivre ?rrrrMerci pour votre réponse

Par **jeetendra**, le **03/07/2009** à **15:46**

bonjour, avez vous contacté une assistante sociale pour voir s'il y a possibilité de mettre en place un contrat jeune majeur (ase) pour vous, le temps qu'une autre solution soit trouvée, ne baissez pas les bras, prenez rapidement contact avec les services sociaux de votre commune (ccas), courage à vous, cdt

Par **Marion2**, le **03/07/2009** à **16:44**

Bonjour,rrrrPour la pension alimentaire qui vous a été accordée, vous contactez un huissier qui fera appliquer le jugement (les frais ne seront pas à votre charge).rrrrCordialement.